

**COUNCIL OF EUROPE
EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION**

**CONSEIL DE L'EUROPE
CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

***21st MEETING OF THE WORKSHOPS FOR THE IMPLEMENTATION
OF THE EUROPE LANDSCAPE CONVENTION***

***21^e REUNION DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE***

***“Landscape and education”
« Paysage et éducation »***

Tropea, Italy / Italie

3-4 October 2018 /3-4 octobre 2018

Study visit, 5 October 2018 / Visite d'études, 5 octobre 2018

ATELIER 3

Maroc – Paysage et Formations Universitaires : Vers une stratégie adoptée pour la formation sur le paysage

M. Abdelouahab IDELHADJ

Responsable du club Patrimoine, Développement et Citoyenneté, Université Abdelmalek Essadi (Tanger-Tetouan-Alhoceima)

L'université à travers les clubs et les équipes pédagogiques et scientifiques peut jouer un rôle très important en matière de partenariat avec les administrations publiques, privées et les associations professionnelles dans plusieurs domaines, notamment la formation de spécialistes de la connaissance et de l'intervention sur les paysages, ainsi que le suivi scientifique des milieux naturels et culturels.

Je suis convaincu que l'université peut et doit jouer un rôle important, pas seulement dans le suivi académique et scientifique des milieux, mais aussi dans les formations proposés aux gestionnaires du paysage, tirer la sonnette d'alarme lorsqu'il le faut et proposer des innovations scientifiques et techniques pour permettre aux gestionnaires de tenir compte de leurs points de vue.

Cependant, il ne s'agit pas d'un processus où l'université détient le savoir mais plutôt d'un apprentissage social permettant d'apprendre et d'écouter les autres. Il ne faut pas oublier que la population locale possède également un savoir-faire ancestral que les scientifiques peuvent apprendre et en tenir compte.

Présentation d'une stratégie adoptée pour la formation et éducation sur le paysage

Les universités doivent implanter des comités pédagogiques et scientifiques du paysage qui auront pour rôle de:

- faire du patrimoine naturel et culturel un développement durable et des ressources financières pour les locaux ainsi que des postes du travail pour les jeunes ;
- programmer, suivre et évaluer les études, et les recherches scientifiques permettant de mieux connaître les milieux, les habitats et espèces du paysage, les dynamiques biologiques sur le territoire ;
- suivre l'évolution de la biodiversité et l'impact des activités sur celle-ci et répondre aux besoins et à des questions spécifiques de la direction du paysage dans ses attributions de gestion ;
- assister la direction régionale dans les orientations de gestion du paysage et des zones d'intérêt bioécologique.

Pour cela il faut mettre en place un programme de formation et d'éducation permettant d'accompagner les initiatives décelées et faire émerger et mettre en place des projets qui respectent la nature et la culture en relation avec les axes identifiés au niveau des groupes cibles.

Il s'agira de mettre en place :

- un programme de formation et éducation de base ;
- un programme de formation et éducation par métier et ;
- des activités d'animation.

L'objectif étant d'aller dans une approche progressive permettant un accompagnement socio-professionnel. Il s'agira de s'appuyer sur le programme de formation de base afin de bien connaître les groupes cibles, de partager le diagnostic et de mettre en place une stratégie de création et de renforcement des nouveaux métiers innovantes du paysage.

La formation n'est pas toujours la bonne réponse ; ainsi la stratégie veille sur comment adapter la formation pour qu'elle devienne motivante et accessible pour les groupes cibles. Avec tous ces éléments précités et en connaissant la réalité du paysage ainsi que les caractéristiques des groupes cibles, nous allons décliner ces trois composantes :

Programme de formation de base

Pourquoi un programme de formation de base ?

- Le développement des connaissances de base sur certains aspects de paysage crée des situations de motivation et d'engagement des personnes. Il visera à développer l'autonomie et la citoyenneté des personnes dans leur vie quotidienne. Il doit aussi leur permettre d'accéder éventuellement à d'autres formations inscrites dans le programme ;

Ces actions auront pour finalité de permettre à l'apprenant :

- de retrouver un rythme de vie, des capacités d'attention et d'échange avec les autres, compatibles avec les exigences de la vie sociale et professionnelle ;
- d'être capable de s'engager pour une plus longue durée dans un processus de formation et/ou d'emploi.
- certes, l'ensemble des savoirs généraux représente un effet de levier pour la formation technique, car ces cours sont conçus en harmonie avec les besoins d'exécution des compétences techniques formulées dans les programmes des métiers du paysage.

L'évaluation des savoirs généraux se fait de façon progressive, premièrement au début de la formation, les connaissances et les acquis sont évalués pour des fins de reconnaissance des faiblesses afin de préparer un plan de redressement qui permettra d'acquérir les préalables inéluctables à l'initiation aux métiers. Le programme de formation de base doit porter sur des thèmes d'actualité.

Programme de formation par métiers

Les objectifs à ce stade sont :

- renforcement des capacités des acteurs locaux de développement durable : associations ou coopératives par des formations appropriées en organisation, gestion, comptabilité, droit, communication, commercialisation, formulation de projets, partenariat, réseautage ;
- accompagnement des petits producteurs, pêcheurs, éleveurs, artisans, agriculteurs, travailleurs, femmes, diplômés pour leur organisation en coopératives en vue de résoudre, dans un cadre structuré, les difficultés afférentes au financement, approvisionnement, commercialisation, couvertures, protection sociale et encadrement technique et managérial ;
- appui à la concertation, la coopération et la complémentarité entre les acteurs territoriaux en vue d'un développement durable maîtrisé. Les efforts doivent être déployés pour le rapprochement entre associations, communes, coopératives et autres acteurs.

Le diagnostic établi sera complété avant la mise en place du programme de formation pour arrêter d'une manière plus précise et par métiers les personnes (producteurs, jeunes diplômés, femmes) qui bénéficieront de cet accompagnement. Dans cette intervention on peut même détailler les modules de ces formations universitaires.

Trois modèles utiles

Model 1 : L'université de Tanger et le paysage

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (RTTA), avec sa double façade maritime qui s'ouvre à la fois sur la Méditerranée et sur l'océan atlantique, sa grande variété de paysages, ses particularités climatiques, son histoire géologique et paléogéographique et sa position stratégique entre deux continents (l'Afrique et l'Europe), en ont fait une région singulière et originale. Tous ces atouts, font que la région héberge une biodiversité exceptionnelle. En effet, cette richesse naturelle de la région fait que le Maroc occupe, en biodiversité, la deuxième position après la Turquie, à l'échelle de tout le bassin Méditerranéen.

La région du Nord se caractérise également par la présence d'une Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM) unique au monde du fait qu'elle s'étend sur les deux continents africain et européen. La RBIM a été créée en octobre 2006 par l'UNESCO dans le cadre de son programme Man and Biosphere (MAB).

L'université Abdelmalek Essaadi (Tanger-Tetouan-Alhoceima) à travers les clubs et les équipes pédagogiques a pu jouer un rôle très important en matière de partenariat avec les administrations publiques dans plusieurs domaines, notamment la formation de spécialistes de la connaissance et de l'intervention sur les paysages de la RBIM, ainsi que le suivi scientifique des milieux naturels et culturels.

L'Université Abdelmalek Essaadi a mis en place des actions de formation continue, des licences professionnelles et un club, Club patrimoine développement citoyenneté (CPDC), qui a joué un rôle primordial dans la valorisation du potentiel naturel et culturel de la RTTA. L'Université Abdelmalek Essaâdi a développé aussi un Master intitulé Tourisme Responsable et Développement Humain couvrant plusieurs aspects des métiers relatifs au tourisme rural, servant ainsi comme un noyau d'agents de conservation, de développement, de compétences et de porteurs de projets dans ce secteur.

Cette année universitaire (2018-2019), un nouveau master va ouvrir ces portes aux étudiants et spécialistes intitulé *Environnement naturel et valorisation de l'écotourisme scientifique* (ENVES). L'université à travers les associations notamment l'Association talassemiane pour l'environnement et le développement (ATED), l'Association patrimoine développement et citoyenneté (APDC), le Réseaux des ONG pour le développement du parc d'Alhoceima (RODPAL), a pu renforcer la création de coopératives des produits de terroirs, la création des gîtes, la formation des guides, ainsi que la valorisation et la dynamisation économique de la RBIM. Grâce à ces associations le tourisme rural dans la province de Chefchaouen est entrain de connaitre un essor national, voire international.

Le club universitaire APDC en collaboration avec le Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre le Désertification (HCEFLCD) a pu développer la Stratégie régionale de formation du tourisme durable, qui a pour objectif de positionner les aires protégées sur des offres attractives, modernes et alternatives qui respectent les enjeux d'une gestion durable au bénéfice des populations locales.

La Vision développée par le HCEFLCD pour la valorisation des aires protégées (AP) marocaines par le tourisme durable propose une démarche qui consiste à :

- concevoir et commercialiser de nouveaux séjours touristiques thématiques respectant les principes d'un tourisme durable pour les AP ayant atteint un certain stade de développement;
- chaque aire protégée propose sur son territoire des produits écotouristiques comprenant une suggestion d'activités et de prestations diverses le long d'un itinéraire, permettant au visiteur de choisir en toute liberté où dormir, où manger, comment s'occuper et se déplacer, pendant la durée qu'il souhaite et avec le budget qu'il possède;
- les aires protégées sont valorisées avec d'autres espaces naturels au niveau régional constituant un package de produits;
- les bâtiments et équipements (écomusées, centres d'information) constitueront les noyaux pour la mise en réseau des acteurs locaux et la mise en marche des produits ;
- les prestataires présents sur l'itinéraire (hébergements, sites de visites, prestataires d'activités) sont sélectionnés pour leur lien avec la thématique et leur adhésion à la démarche.

D'après cette stratégie, les principaux enjeux pour la valorisation du paysage par le tourisme durable s'orienteraient vers :

- le tourisme ornithologique au niveau des zones humides ;
- le tourisme halieutique ;
- le tourisme de vision au niveau des aires protégée.

Pour la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée, la stratégie recommande quatre produits :

- Jbel Moussa : Légendes et Histoires du Déroit (Civilisations antiques, traversée musulmane, légende d'hercule et de la femme endormie) ;
- Bouhachem : Spiritualité, nature et culture, Circuits des saints, peuplement maraboutiques ;

- Sapinière de Talassemthane (Unique sapinière au Maroc, Circuit des essences forestières marocaines, Vallée d'Akchour) ;
- Birdwatching : Sites de passage des oiseaux les plus importants au niveau national (Cap Spartel, Perdicaris, Oued Tahaddart, marais de Larache).

Model 2 : Zone Atelier

Une expérience menée à l'échelle de certaines régions en Europe mérite qu'on s'y arrête vu leur intérêt dans la démonstration du partenariat possible université – administrations publiques. Ce sont les zones ateliers

C'est quoi une zone atelier ?

Une zone atelier est un dispositif de recherche pour comprendre les relations entre une société et son environnement. Ceci implique des observations sur plusieurs années, des enquêtes sur un site central avec des travaux sur un environnement plus large (régional) et des sites complémentaires sur lesquels sont analysées des situations nouvelles, testées des hypothèses.

Ces recherches sont orientées vers l'aide à l'action publique. Les zones ateliers constituent un réseau national *Réseau Zones Ateliers* de l'Institut Écologie et Environnement (INEE) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France par exemple, européen *Long-Term Ecosystem Research* (LTER) et puis international *International Long Term Ecological Research* (ILTER). Ceci permet de mener des recherches en réseau aux niveaux national, européen et international.

La zone atelier a pour objectif :

- assurer le suivi de la biodiversité et des paysages naturels, agricoles et leur connectivité ;
- proposer aux administrations publiques une lecture de l'évolution du territoire et leur permettre de disposer d'outils d'aide à la décision ;
- proposer des innovations scientifiques au vu de l'évolution du territoire pour la conservation de la biodiversité et des paysages ;
- dans cette intervention on va détailler la zone atelier du parc naturel d'Armorique : région de Bretagne (France). ainsi que quelques modules de formations et éducation pour le paysage.

Modèle 3: Service de formation continue au sein de chaque université

Notre monde actuel évolue rapidement en connaissances, technologie, le savoir et le savoir-faire. Ce développement offre un potentiel inattendu du développement humain et économique. Au cœur de cette dynamique du savoir, l'Université occupe une place privilégiée: celle d'interface entre la recherche, la formation continue et le monde économique et socio-culturel.

Il devra être créé un service de formation continue sur le paysage au sein de chaque université et à travers la Formation continue, il offrira à chacun les moyens de rester en phase avec le progrès. Ce service sera encadré par des professionnelles, des enseignants-chercheurs, des techniciens et autres. Les stagiaires de formation continue bénéficieront des apports de la recherche pour acquérir des connaissances de pointe. Dans une vision d'ensemble déclinée ci-haut, les enseignants-chercheurs restent en relation avec les administrations publiques, privés et les associations professionnelles. Les stages et les

projets tuteurés apportent une solide expérience sur le terrain. Dans cette intervention on va détailler la structure et les objectifs de ce Service de formation continue sur le paysage.